

Extrait du registre des délibérations

Séance du 6 Juin 2024

Le 6 Juin 2024 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de MUSSARD Anthony Maire

Présents : M. MUSSARD Anthony, Maire, Mmes : DAVID Julie, DESCHAMPS Anne-Cécile, HIRON Chantal, KRAMAROV Pascale, LEROUGE Nathalie, MALHERBE Martine, STORNI Jacqueline, MM : AINÉ Sébastien, MARTIN David, PERTHUIS Jean-David

Absents : Mme PAINEAU Catherine, Mme VEAUDECRENNE Marie-Laure, LOUTELLIER Jean-Claude, M. CADORET Jérôme procuration à Mme LEROUGE, M. PLANTAIS Gérard, M. HOULBERT Cédric procuration à M. MUSSARD, Mme JOYAU Maryline procuration à Mme MALHERBE,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 18
- Présents : 11

Date de la convocation : 31/05/2024

Date d'affichage : 31/05/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 13/06/2024

et publication ou notification

du : 13/06/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme LEROUGE Nathalie

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Attribution marché Mission Maitrise d'œuvre Aménagement quartier Courmesnil
Avenants Travaux Rénovation énergétique groupe scolaire
Ressources Humaines : recrutement accroissement temporaire activité service cantine

réf : 2024-06-052 Attribution marché Mission Maitrise d'œuvre Aménagement quartier Courmesnil

Une consultation selon la procédure adaptée a été lancée le 23/02/2024

L'ensemble des candidatures a été reçu le 25 mars 2024 comme prévu dans le règlement de consultation. Quatre offres ont été déposées. Les critères d'analyse étaient les suivants :

- valeur technique 70 %
- prix prestation 30 %

Les résultats de l'analyse ont été présentés à la commission d'analyse des offres le lundi 3 juin. La commission propose de retenir à l'unanimité l'offre de l'entreprise ZEPPELIN pour un montant de 56 277 € HT soit 67 533 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE d'attribuer, à partir de l'analyse et sur avis de la commission l'offre de l'entreprise ZEPPELIN
AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer les actes d'engagement et tous les documents afférents à ce marché.

Vote à mains levées : pour 14 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-06-053 Avenants Travaux Rénovation énergétique groupe scolaire

M. le Maire présente les avenants liés au marché "Rénovation énergétique du groupe scolaire"

Avenant n°01 - Lot 02 Gros-Œuvre SABIN

Plus-value : 4 184.40 € HT / 5 021.28 TTC

Le montant du marché Lot 02 passe de 155 709.05 € HT à 159 893.45 € HT

Avenant n°01 - Lot 11 Electricité SIITEL

Plus-value : 6 283.14 € HT / 7 539.77 € TTC

Le montant du marché Lot 11 passe de 108 294.93 € HT à 114 578.07 € HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les avenants et tous les documents y afférents.

Vote à mains levées : pour : 14 / contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-06-054 Ressources Humaines : recrutement accroissement temporaire activité service cantine

Un poste pour la surveillance du temps cantine est nécessaire au bon fonctionnement du service. M. le Maire propose donc soit de :

- recruter un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité pour 5.49 h par semaine pour l'année scolaire 2024-2025. Le grade et l'échelon seront déterminés en fonctions des compétences et de l'expérience des agents.
- recruter dans le cadre d'une mise à disposition d'un agent d'une autre collectivité (cdc LBN...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, VALIDE la proposition de M. le Maire de soit :

- recruter un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité, Adjoint d'animation, pour 5.49 heures annualisées par semaine, pour l'année scolaire 2024-2025.
- signer les conventions de mise à disposition d'agents d'une autre collectivité auprès de la commune de Loué pour les besoins du service périscolaire de la commune. Les

conventions seront renouvelables les années scolaires suivantes. Les conventions préciseront le volume horaire de la mise à disposition.

Vote à mains levées : pour : 14 / contre : 0 / abstentions : 0

Questions diverses :

Projet Lotissement : M. le Maire informe que des demandes de devis ont été effectuées. Les devis et le détail des prestations proposées seront présentés lors de la commission du 2 juillet.

Point festivités : rappel des dates des différentes manifestations à venir.
Rappel des dates du chantier Argent de Poche.

Mme DAVID demande si la municipalité a des informations sur la fermeture de classe de l'école. M. le Maire confirme qu'il n'a pas de nouvelles de ce dossier.

Fin séance : 22h00

En Mairie, le 02/07/2024
Le Maire
Anthony MUSSARD

